



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 17 mars 2023

Référence : 2023.03.002
Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 7 mars 2023 à 18 h 30

Lieu : Locaux de l'ALP à La Puya

Présents : P. BOUTILLON
C. CAUZARD
C. DECARRE
R. DECARRE
JF DUFRESNE
P. DE KETELAERE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
A. HOFFARTH
Y. MAGNANI
P. DARSY
G. LAMOUILLE
P. LITTOZ
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés : R. LOSTE
R. GUENARD

Absents :

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION « PRESERVATION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »

Point sur la pisciculture des ombles (Carine et Bernard)

En raison de températures automnales et hivernales particulièrement élevées, l'eau des bassins des géniteurs pendant la gamétogénèse, comme celle des bouteilles d'incubation n'a pu être maintenue à la bonne température (6 à 7 °C). Des pertes importantes en ont résulté (80 %) et il ne subsiste aujourd'hui qu'environ 80 000 œufs embryonnés.

Le dispositif de refroidissement doit être repensé.

L'ALP ne sera pas en mesure de fournir les 20 000 alevins aux pêcheurs professionnels en 2023 et une pêche exceptionnelle devra être envisagée en fin d'automne pour « récupérer » les œufs nécessaires à la reconstitution du stock de géniteurs.

Autres actions :

- L'avancement du projet de cartographie des herbiers est toujours bloqué par l'absence de restitution « officielle » du premier travail dû par IDEX. L'organisation de ce « retour » est à l'initiative de la DDT (depuis plus d'un an).
- Une réunion est envisagée pour convier les pêcheurs qui se sont déclarés prêts à consacrer du temps aux actions de l'ALP lors de l'AG. Le renforcement du réseau de « carnets volontaires » apparaît comme une priorité.
- L'étude sur les mouvements migratoires des truites entre le lac et ses affluents va être initiée en 2023 en lien avec la Fédération.
- La cartographie des zones de reproduction des féras a été poursuivie. La totalité des rives du lac a été prospectée entre les saisons 2021-2022 et 2022-2023 ; mais la rive Ouest du petit lac n'a pu faire l'objet que d'une seule sortie d'observation. Des sorties complémentaires seront organisées lors de la prochaine saison. Les résultats sont en cours d'exploitation.

3. COMMISSION « INFORMATION / COMMUNICATION »

Bulletin annuel (Roland)

Le dernier bulletin est en mode « interactif » sur le site Internet : la sélection de mots clefs permet notamment d'obtenir des explications complémentaires et celle des encarts publicitaires renvoie aux sites des annonceurs (merci à Christian L).

Plusieurs sujets d'articles sont évoqués pour le prochain numéro : fonctionnement de la commission consultative, rénovation des bassins des géniteurs, reportage sur le lac de Saint Croix, protocole d'étude des migrations de la truite lacustre, armement des cuillères avec des hameçons sans ardillon, etc...

Photothèque (Roland) :

Un rappel a été fait sur la nécessité de fournir des photos lors de la réalisation des actions de l'ALP, y compris la participation à des réunions.

Vidéos « pratiques de pêche » (Roland)

Les dernières vidéos « Agathe et Lucie » sont en cours de montage.

4. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »

Retours sur l'AG du 22 janvier :

La limitation des captures de truites a été votée et sera proposée à l'approbation de la DDT (commission consultative) pour une mise en application en 2024.

Pas de « couverture médiatique ». A organiser pour l'an prochain.

La prochaine AG se déroulera le dimanche 28 janvier 2024. Réserver la salle du complexe d'animation de SEVRIER dès maintenant.

Rénovation des bâtiments :

L'architecte a établi un premier projet. Quelques modifications ont été proposées en lien avec les pisciculteurs.

Une modification du bail est à l'étude avec la ville d'Annecy pour prolonger sa durée d'au moins trente ans.

Si cette condition est remplie, le CA mandate le Président pour commander à l'architecte la réalisation de la deuxième phase de sa mission : établir le dossier de permis de construire.

5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Retours sur les AG des autres lacs :

- AG de Aiguebelette :

Capture de seulement 50 ombles en 2021. L'omble est en voie de disparition sur le lac

- AG de Aix les Bains et de Chambéry :

Les lavarets sont abondants mais leur croissance est très faible. Les individus 3+, voire 4+ n'atteignent pas la taille légale de capture (35 cm).

Les gros silures (1 m et plus) présentent un taux de contamination important aux PCB.

- AG de Paladru :

Un moratoire de 5 ans pendant lesquels la pêche de la truite sera interdite a été décidé.

Etude Suisse sur les ombles : l'omble est en forte régression dans la plupart des lacs de Suisse et un projet de thèse, initié par la Maison de la Rivière (CH), est en cours de formalisation pour essayer d'en comprendre les raisons. L'étude devrait porter sur plusieurs lacs, dont le Léman et la fédération départementale sera associée au comité de suivi.

6. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le mardi 9 mai 2023 à 17 h 30 dans les locaux de l'ALP